

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

SEANCE DU 24 AVRIL 2009

Date d'envoi de la convocation : 16/04/09

Nombre de membres : 63

Nombre de présents : 47

Nombre de votants : 54

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe DESCHAMPS

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE :

30 AVR. 2009

DE CHERBOURG

L'an deux mille neuf, le vendredi 24 Avril, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs GANCEL Daniel, LE FRANCOIS Yveline, LEBATARD Yves, AUCHER Philippe, FAUCHON Patrick, BESSELIEVRE Louis, BONAMY Lucien, BRISSET Franck, MARGUERIE Jean-Pierre, HAYE Laurent, DESCHAMPS Philippe, MARBACH Michel, THIEBOT Alain, GUERIN Alain, TESSON Jeanne-Marie, LACOUR Sylvain, LECESNE Patrice, BERNARD Olivier, COTTEBRUNE René, DESPLAINS Denis, COTTEBRUNE Bruno, CORDIER Jeanne, FEUARDENT Serge, LECOUFFRE Dominique, LEGER Roger, LENER Martine, PAPIN Michel, VILTARD Bruno, LAMOTTE Noël, LAMOTTE Jean, LE BLOND Auguste, HAMON Myriam, HUREL Daniel, DENIAUX Johan, LE BIEZ Martine, LEROUVILLOIS Gérard, ADAM Jean-Pierre, CHANTELOUP Denis, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, CAPELLE Jacques, LE COUTOUR Carole, THOMINET Odile, GINET Patrick, LAJOIE Gilbert, SOREL André, CADO Maurice, VIGER Jacques.

Ont donné procurations : Monsieur AUBERT Daniel à Monsieur GANCEL Daniel, Monsieur ROUSSEAU François à Monsieur MARGUERIE Jean-Pierre, Monsieur HOCHET Hubert à Monsieur GUERIN Alain, Monsieur BRIX Henri à Monsieur COTTEBRUNE Bruno, Monsieur LEMARCHAND Jacques à Monsieur FEUARDENT Serge, Monsieur LE BIEZ Franck à Monsieur DENIAUX Johan, Monsieur LARONCHE Emmanuel à Monsieur LAJOIE Gilbert.

Absents-Excusés : Messieurs COLLAS Hubert, THIEBOT François, LAMOTTE Jean-François, LESEIGNEUR Jacques, DUVAL Anthony, LETABLIER Marcel, TIREL Serge, COSNEFROY Jacques, MAHIEU Monique.

N° 2009 – 019

OBJET : Décisions du Bureau de la Communauté de Communes des Pieux

Exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2008 – 028 du 6 Mai 2008 portant délégation de pouvoir au Bureau de la Communauté de Communes des Pieux,

Le Président rend compte des décisions prises par le Bureau de la Communauté de Communes des Pieux depuis le Conseil Communautaire du 27 Février 2009 :

N° 5 du 20/02/09 : Port Diélette – Autorisation d’Occupation Temporaire (A.O.T.) – Abri canon porte amarres et tour de garde – convention 2009/2013 – Commune de Flamanville,

N° 6 du 06/03/09 : Piscine – Avenant à la convention de mise à disposition – Club Sportif de Carentan section Natation,

N° 7 du 06/03/09 : Patrimoine – Flotte automobile – cession du camion 5213 TW 50 et accessoires – Marché 2008 - 57,

N° 8 du 06/03/09 : Patrimoine – Flotte automobile – cession de 4 véhicules – Marché 2008 – 58,

N° 9 du 13/03/09 : Restauration collective – Restaurant administratif – Règlement intérieur,

N° 10 du 13/03/09 : Complexe Sportif de la Carpenterie – Convention d’utilisation du Complexe Sportif avec le Club des Aînés des Pieux,

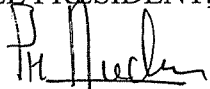
N° 11 du 13/03/09 : Complexe Sportif de Siouville-Hague – Convention de mise à disposition du Complexe Sportif avec l’association tennis de table loisir communautaire,

N° 12 du 03/04/09 : Patrimoine – Flotte automobile – véhicule 8626 VX 50 – Marché 2008-58,

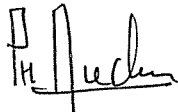
N° 13 du 03/04/09 : Port Diélette – Saison 2009 – Autorisation d’Occupation Temporaire (A.O.T.) sur le Domaine Public Maritime – Monsieur Stéphane LOUAT.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 30/04/09
et publication ~~ou notification~~
du : 6/05/09



LE PRESIDENT,

Philippe AUCHER



LE PRESIDENT

Philippe AUCHER